2022 2023

FOLIE TECHNIQUE

ANIMATION SCIENTIFIQUE
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Crédit photo :
Thierry Du Bois

RAPPORT ANNUEL

Folie Technique a pour mission d'offrir aux jeunes l'occasion d'explorer l'univers des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie et des technologies avec des activités créatives, interactives et accessibles.

L'année 2022-2023 fut une année de relance importante pour l'organisme, puisque les ateliers dans les milieux scolaires ont pu reprendre normalement suite à la pandémie. Plusieurs nouveaux projets ont également émané dans le but de de poursuivre notre objectif, soit d'offrir des activités dans les groupes sous-représentés dans le milieu scientifique ou, dont l'accès à la science et au génie est plus complexe.

Voici ce que Folie Technique a accompli au cours de la dernière année!

- Joindre près de **10 000 jeunes** (toutes activités confondues);
- Embaucher **53 étudiants** universitaires en science et en ingénierie;
- Obtenir plus de **1 650 inscriptions** à son camp d'été;
- Donner **65 ateliers scientifiques** dans les écoles primaires et joindre ainsi **2 165 élèves**;
- Permettre à plus de **2 684 jeunes** de profiter de l'atelier pédagogique *Défis Poly*;
- Donner à plus de **28 jeunes** l'occasion de se réunir une fois par semaine durant quatre semaines afin de participer aux clubs Arduino;
- Permettre à **67 classes** de profiter de l'activité *Défi du Professeur Polynume*;
- Développer un projet de robotique intitulé *Mon histoire codée* dans **4 classes** de niveau primaire;
- Animer un camp scientifique d'une durée de huit semaines dans **4 communautés du Nunavik**.

Mission

Allumer l'étincelle pour créer la lumière!

Notre objectif est d'offrir à tous les jeunes la possibilité de s'ouvrir au monde des sciences et de l'ingénierie en stimulant leur intérêt et en leur donnant la possibilité de découvrir leurs capacités, peu importe leur lieu de résidence, leur situation socioéconomique et leur genre. Parmi nos valeurs se trouvent celles de l'accessibilité et de l'inclusion, qui se transmettent par l'animation d'ateliers pour les groupes moins représentés dans le domaine du génie tels que les jeunes femmes, les jeunes issus de milieux défavorisés ainsi que les jeunes des communautés autochtones. Nos activités, en plus d'être interactives et stimulantes, sont également animées par des modèles, soit des étudiants universitaires en génie et en science.

Mot de la présidente

Rany Pea, ing.
Présidente

Le mois d'octobre 2022 marquait mon retour aux sources. Lors de mes études universitaires à Polytechnique, j'ai été très impliquée à titre d'animatrice à Folie Technique. J'ai contribué à un grand nombre de projets auxquels j'apportais ma créativité et mon expertise. Diplômée en 2017 d'une maîtrise en génie mécanique à Polytechnique Montréal, j'ai officiellement quitté les bancs d'école pour me concentrer sur ma carrière. À l'automne 2022, j'ai saisi l'occasion de m'impliquer à nouveau pour une mission qui me tient à cœur et à laquelle j'ai adoré participer. Ce genre d'implication, on ne la quitte jamais.

Folie Technique a connu une année 2022-2023 remplie de changements, mais tous pour le mieux. Nous sommes loin de ce que j'ai connu auparavant. Des travaux de refonte en gouvernance avaient déjà été entamés à mon arrivée et j'ai adhéré aux nouvelles procédures mises en place, puisque j'en comprenais l'importance et que je voulais contribuer à l'essor de l'organisme.

Folie Technique est un OBNL prospère qui se doit d'avoir des fondations solides pour être en mesure de s'épanouir. En tant qu'ingénieure, j'ai à cœur l'implication des femmes dans le milieu du génie. En outre, considérant que les ingénieurs sont outillés pour répondre aux enjeux sociétaux, j'estime que Folie Technique offre une porte d'entrée pour nos futures générations en stimulant leur intérêt pour les sciences.

Lors de nos séances du conseil d'administration, j'ai eu l'occasion de mieux comprendre les enjeux auxquels fait face Folie Technique, et je suis heureuse de pouvoir contribuer aux réflexions stratégiques pour permettre à l'équipe de la permanence d'y répondre et, par le fait même, d'évoluer. J'estime que les possibilités de développement sont multiples, et j'accompagnerai Folie Technique au meilleur de mes connaissances pour lui fournir les ressources et outils qui lui sont nécessaires pour se développer.

Chapeau à l'équipe de Folie Technique et à Julie, notre directrice générale, pour sa détermination et son ouverture à travers tous les changements émanant de ce remaniement. Bravo!

Mot de la directrice générale

La pandémie a apporté son lot de défis. Par chance, grâce à sa créativité, Folie Technique a été en mesure de se réinventer et de faire valoir son expertise en animation scientifique à travers des ateliers virtuels pour la maison ainsi que des capsules vidéo animées par des étudiants de Polytechnique. L'année 2022-2023 fut marquante en raison du retour à la normale dans les salles de classe et de l'offre d'activités en présentiel. Je suis fière du travail accompli par les membres de notre équipe, qui ont élaboré des stratégies de communication dans le but de relancer nos activités. Les actions entreprises ont porté leurs fruits tant sur le plan de l'élargissement de notre offre de service que sur celui des demandes de partenariat qui ont suivi. Je peux vous affirmer que Folie Technique a le vent dans les voiles et que l'intérêt des entreprises et organismes à contribuer à sa mission ne cesse de croître.

En parallèle, lors de mon retour de congé de maternité, j'ai participé au processus de refonte de la gouvernance. Effectivement, la pandémie a su faire ressortir des lacunes dans la gouvernance de l'organisme. L'offre de service avait évolué au fil des ans et nous nous trouvions maintenant à la croisée des chemins, alors que des décisions déterminantes devaient être prises afin d'assurer la pérennité de Folie Technique. Un mandat a donc été octroyé à madame Line Lacroix, consultante en gouvernance, qui a effectué un grand nombre de travaux dont l'objectif était de diversifier la composition du conseil d'administration et de réviser les règlements généraux, en plus de m'assister dans mon rôle de directrice générale. Le mandat de madame Lacroix est loin d'être terminé, cela dit, et je suis en mesure d'affirmer que les retombées actuelles sont extrêmement positives. Folie Technique entre maintenant dans une nouvelle ère en s'outillant de ressources et de personne clés qui permettront à l'organisation d'atteindre son plein potentiel.

En terminant, je souhaiterais souligner le travail de mes collègues, qui ont su mettre la main à la pâte pour atteindre les objectifs souhaités, et qui ont également accepté de me suivre dans des projets d'envergure tels que la participation à un camp d'été scientifique dans le Nunavik. Je remercie également les administrateurs passés et présents qui ont su se prêter au jeu et qui ont à cœur la réussite de Folie Technique.

Julie Doucet Lamoureux
Directrice générale

Les administrateurs de Folie Technique

Pour l'année financière du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023

Conseil d'administration actuel

Mme Alexandra Labbé-Verret, ing.
Diplômée en génie mécanique à Polytechnique Montréal et chargée de projets au traitement des eaux de la Ville de Longueuil
Secrétaire jusqu'au 26 avril 2023

M. Félix Cotton, L.L.B., M.B.A.
Diplômé du Droit-MBA à l'Université de Sherbrooke et conseiller juridique chez AECOM
S'est joint au conseil à partir du 8 février 2023
Secrétaire à partir du 26 avril 2023

Mme Marie-Noël Da Silva
Diplômée de la maîtrise en microbiologie de l'environnement à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et du DES en gestion à HEC Montréal et conseillère principale en santé et sécurité à Polytechnique Montréal

Mme Rany Pea, ing.
Diplômée de la maîtrise en génie mécanique à Polytechnique Montréal et conceptrice de systèmes principale chez Zimmer Biomet Canada
S'est jointe au conseil à partir du 6 décembre 2022
Présidente – à partir du 26 avril 2023

M. Richard Labib, Ph. D.
Professeur agrégé à Polytechnique Montréal

Mme Sophie Guilmette, CPA
Diplômé au B.A.A. en comptabilité à HEC Montréal et directrice en vérification interne à Intact Corporation Financière.
Trésorière – à partir du 26 avril 2023

Mme Sophie Larivée
Diplômée au baccalauréat en éducation et directrice du Service du recrutement étudiant, de la promotion et de l'événementiel à Polytechnique Montréal

Nous ont quittés durant l'année 2022-2023

Mme Bénédicte Samuel Lafleur
Diplômée en génie physique
A quitté le conseil le 8 février 2023

Mme Kenza Rahmi, inf. B. Sc.
A quitté le conseil le 6 décembre 2022

M. Pierre-Alexandre Mailhot, Ph. D.
A quitté le conseil le 26 avril 2023

PRÉSENCES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMS	Nombre de conseils durant l'année 2022-2023
Alexandra Labbé-Verret	7/7
Bénédicte Samuel-Lafleur	3/7
Félix Cotton	4/7
Kenza Rahmi	1/7
Marie-Noël Da Silva	7/7
Pierre-Alexandre Mailhot	4/7
Rany Pea	4/7
Richard Labib	7/7
Sophie Guilmette	3/7
Sophie Larivée	4/7

Bilan des activités 2022-2023

Crédit photo : Thierry Du Bois

CAMP D'ÉTÉ SCIENTIFIQUE

(membre de l'Association des camps du Québec)

- a été rempli à 89 % de sa capacité avec 1 650 inscriptions;
- a octroyé 109 bourses;
- a attiré 37,6 % de filles;
- a accueilli 30 % des participants à plus d'une semaine.

Hausse des inscriptions de **24 %**

Taux de satisfaction globale de notre camp d'été
90,6 %

INITIATIVES AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

ATELIERS SCIENTIFIQUES AU PRIMAIRE
Folie Technique a offert 65 ateliers scientifiques dans 21 écoles primaires.

L'activité en version virtuelle nous a permis de joindre des élèves dans une école francophone de Victoria, en Colombie-Britannique.

1 239 Participants

CLUBS ARDUINO
Ouvertes aux jeunes de 10 à 13 ans, les rencontres d'une durée de deux heures ont lieu à Polytechnique Montréal ou en virtuel les samedis, à raison de 4 séances par session.

28 Participants

INITIATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

DÉFI DU PROFESSEUR POLYNUME
Folie Technique a offert 671 activités dans 11 écoles secondaires.

777 Participants

TROUSSE DÉFIS POLY
L'atelier pédagogique permet aux participants de résoudre différents problèmes liés à des applications technologiques en faisant appel à des connaissances acquises et à des concepts prescrits dans le cadre des programmes de 4e et 5e secondaire.

Folie Technique a offert 90 ateliers dans 19 écoles secondaires.

2 684 Participants

INITIATIVE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS DU NUNAVIK

ATELIERS SCIENTIFIQUES
sur 5 jours, de la 4e année du primaire à la 5e secondaire.

75 Participants

CAMP SCIENTIFIQUE
La durée des séjours a été de 14 jours, et le camp a été réalisé dans quatre villages situés dans le Nunavik (Kangiqsujuaq, Kangirsuk, Ivujivik et Kuujjuarapik).

64 Participants

51

INITIATIVE AUPRÈS DE LA RELÈVE FÉMININE

SEMAINE DE LA ROSE BLANCHE
51 jeunes filles ont reçu une bourse pour un séjour d'une semaine au camp de jour de Folie Technique cet été.

ÉVÉNEMENTS ET AUTRES INITIATIVES

LES FILLES ET LES SCIENCES : UN DUO ÉLECTRISANT
En novembre 2022, Folie Technique a offert 4 ateliers de programmation.

FESTIVAL EURÊKA

LE KIOSQUE DE LA FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

SOMMET DU NUMÉRIQUE

Rapport de la trésorière

Sophie Guilmette
CPA

En avril dernier, je me suis jointe au conseil d'administration de Folie Technique afin d'y assurer la présence d'un expert en comptabilité. J'avais comme objectif de me joindre à une organisation dont la mission me permettrait de partager mes connaissances et de contribuer à l'essor des générations futures.

Il est évident que les dernières années ont été plus difficiles pour Folie Technique. Compte tenu des conséquences de la pandémie, l'organisme a notamment enregistré, au cours des trois dernières années, des pertes financières importantes. Cette année, les états financiers audités montrent des résultats positifs. L'accompagnement d'une consultante en stratégie, gestion et gouvernance, madame Line Lacroix, nous a permis de revisiter les activités stratégiques et opérationnelles en plus de restructurer la gouvernance de l'organisme et d'ainsi mettre en place des contrôles internes adéquats.

État de la situation financière 2023

L'année 2022-2023 était l'occasion de retrouver une santé financière. En effet, au 30 septembre 2023, le bilan affichait un actif net de 211 k$, comparativement à 170 k$ l'an dernier. Cela est principalement dû à l'excédent des produits sur les charges de 41 k$ cette année (-73 k$ en 2022). De plus, le fonds de roulement reste positif à 1,88 (3,48 en 2022), puisque l'actif à court terme est plus élevé que le passif à court terme de 200 k$ (155 k$ en 2022). Enfin, notons que l'organisme ne détient aucun actif ou passif à long terme.

Explication des résultats

Cette année se caractérise par le retour à la normale de notre offre de service postpandémie, avec le retour en classe de nos activités ainsi que l'ouverture du camp à 100 % de sa capacité. Toutefois, nous pouvons observer que le contexte est différent par rapport à 2019, notamment par le fait que les parents de nos jeunes ont accès au télétravail en grand nombre.

Pour l'année 2022-2023, les revenus (produits) ont augmenté de près de 55 % par rapport à l'an dernier, portant ainsi le total des produits à 933 k$. Ainsi, l'état des résultats affiche un excédent net de 41,3 k$ pour l'exercice 2022-2023, ce qui est comparable à la situation prépandémique.

Ce résultat est le fruit de trois éléments :

1) L'augmentation du nombre d'inscriptions, de 1 250 en 2022 à 1 650 en 2023, soit 400 inscriptions supplémentaires.
2) La révision de la grille tarifaire suite à une analyse comparative avec les compétiteurs.
3) L'élargissement de notre offre de services, comme nos projets pour la communauté autochtone du Nunavik.

Conséquemment, les charges reflètent l'augmentation des activités et sont en lien avec l'augmentation des revenus ainsi que divers ajustements, notamment la révision de la grille salariale afin que Folie Technique offre un milieu de travail compétitif.

La gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que les stratégies et actions mises en place pour maximiser les revenus et contrôler les dépenses sont ce qui nous a permis d'atteindre ces résultats positifs.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Folie Technique, camp d'été scientifique de l'École Polytechnique

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Folie Technique, camp d'été scientifique de l'École Polytechnique (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Le bilan au 30 septembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été audités.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

Montréal, le 4 décembre 2023

Rapport financier de Folie Technique

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Résultats

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

	2023 / $	2022 / $
PRODUITS		(non audité)
Inscriptions – camp d'été scientifique	579 182	258 387
Subventions régulières – ACTUA	191 496	78 519
Dons – Fondation de la rose blanche	53 414	31 464
Subvention – ESUMA	39 530	-
Fondation et Alumni de Polytechnique	30 000	20 000
Commandites et subventions – École Polytechnique de Montréal	20 750	2 500
Subventions – Une École montréalaise pour tous (UÉMPT)	8 665	-
Subventions – ACTUA (CANCODE) relativement aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	5 436	29 768
Inscriptions – ateliers	3 505	-
Dons – entreprises	944	2 550
Revenus d'intérêts	679	-
	933 601	423 188
CHARGES		
Salaires et charges sociales	608 854	282 981
Administration	53 114	12 439
Ateliers et ateliers scientifiques en région	50 598	17 926
Matériel et autres frais reliés au camp	72 586	42 728
Sous-traitance	38 125	66 739
Cafétéria	33 790	25 204
Promotion	15 792	4 309
Amortissement – immobilisations corporelles	14 721	13 243
Formation	2 391	2 227
Congrès et associations	2 313	4 643
Amortissement – actif incorporel	-	24 333
	892 284	496 772
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	41 317	(73 584)

Évolution de l'actif net

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

	2023 / $	2022 / $
SOLDE AU DÉBUT		(non audité)
Déjà établi	-	267 541
Redressement sur exercices antérieurs	-	(23 489)
	170 468	244 052
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	41 317	(73 584)
SOLDE À LA FIN	211 785	170 468

Bilan

30 SEPTEMBRE 2023

	2023 / $	2022 / $
ACTIF		(non audité)
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	216 166	76 992
Dépôt à terme au taux préférentiel majoré de 5 %, échéant le 6 octobre 2023	23 000	-
Débiteurs (note 3)	186 106	131 361
Frais payés d'avance	2 569	8 623
	427 841	216 976
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	12 241	21 052
	440 082	238 028
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	228 297	62 124
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	5 436
	228 297	67 560
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	211 785	170 468
	440 082	238 028

Flux de trésorerie

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

	2023 / $	2022 / $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		(non audité)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	41 317	(73 584)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisations corporelles	14 721	13 243
Amortissement – apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	(5 436)	(29 768)
Amortissement – actif incorporel	-	24 333
	50 602	(65 776)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	117 482	(133 374)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	168 084	(199 150)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(23 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(5 910)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 910)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	139 174	(199 150)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	76 992	276 142
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	216 166	76 992

Notes afférentes aux états financiers

30 SEPTEMBRE 2023

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exonéré des impôts sur le revenu et est enregistré comme organisme de charité. Il vise à promouvoir la science, la technologie et le génie auprès des jeunes au moyen principalement de camps d'été et d'ateliers scientifiques dans les écoles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Instruments financiers
Évaluation des instruments financiers
L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Constatation des apports et des produits
L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'inscription aux camps sont comptabilisés lors de l'inscription. Les commandites reliées aux activités sont constatées à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

Apports reçus sous forme de services
Dans le cadre de son fonctionnement, le local qu'occupe présentement l'organisme est offert gratuitement par l'École Polytechnique de Montréal. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de cet apport reçu sous forme de services, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

Utilisation d'estimations
La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2023 / $	2022 / $
Sommes à recevoir	90 324	67 479
Intérêts courus à recevoir	679	-
Subventions à recevoir	95 103	63 882
	186 106	131 361

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023 / $	2022 / $
	COÛT	AMORTIS-SEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	37 142	24 901	12 241	15 616
Équipement subventionné	52 292	52 292	-	5 436
	89 434	77 193	12 241	21 052

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent une subvention ayant servi à l'acquisition de l'équipement. Cette subvention est amortie selon la même méthode et période que les immobilisations corporelles acquises. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Immobilisations corporelles	2023 / $	2022 / $
Solde au début de l'exercice	5 436	5 436	35 204
Moins : montants constatés dans les résultats	(5 436)	(5 436)	(29 768)
	-	-	5 436

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers
Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 septembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les sommes à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

Nos précieux partenaires et commanditaires

un membre du réseau actüa

FONDATION ET ALUMNI DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Aleo VR

UNE ÉCOLE MONTRÉALAISE POUR TOUS

SEMAINE DE LA ROSE BLANCHE
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
DANS NOS MAINS FLEURIT L'AVENIR

FOLIE TECHNIQUE
ANIMATION SCIENTIFIQUE
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Polytechnique Montréal
C.P. 6079, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec), CANADA, H3C 3A7
Téléphone : 514 340-5856

folietechnique.com